



Documents requis pour l'admission

Nous vous invitons à prendre connaissance de la liste des documents que vous **devez obligatoirement fournir lors de votre demande d'admission** (photocopies seulement). À défaut de présenter un dossier complet et de payer les frais requis (30.00\$), nous serons dans l'impossibilité de traiter votre demande.

- 30 \$ de frais d'admission (chèque à l'ordre du Cégep de Sherbrooke)
- Formulaire d'admission

Pour les personnes nées au Québec

- votre dernier relevé de notes du secondaire
- votre certificat de naissance délivré par le Directeur de l'état civil et sur lequel apparaît la mention **CERTIFIÉ CONFORME**

Pour les personnes nées hors Québec

Nées au Canada, mais hors Québec :

- carte d'assurance maladie du Québec
- votre certificat de naissance (traduit si nécessaire, par un traducteur certifié)
- dernier relevé de notes des études effectuées

Hors Canada :

- l'évaluation comparative du MICC
- votre certificat de naissance (traduit si nécessaire, par un traducteur certifié)

Citoyen canadien :

- ✓ carte ou certificat de citoyenneté canadienne (recto-verso)
- ✓ certificat de sélection du Québec (CSQ)
- ✓ carte d'assurance maladie du Québec

Résident permanent :

- ✓ carte de résidence permanente (recto-verso)
- ✓ certificat de sélection du Québec (CSQ)
- ✓ carte d'assurance maladie du Québec

Résident temporaire ou réfugié :

- ✓ Permis d'études
- ✓ Certificat d'acceptation ou de sélection du Québec (CSQ)
- ✓ Preuve d'assurance maladie et hospitalisation
- ✓ Passeport du pays d'origine